

Conférence de presse à l'Assemblée législative de l'Ontario

Demande présentée à la première ministre de l'Ontario le 10 février 2015

À : *L'Honorable Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario*

C.c. : *L'Honorable Raza Moridi, ministre de la Formation et des Collèges et Universités*

L'Honorable Madeleine Meilleur, procureure générale de l'Ontario et ministre déléguée aux Affaires francophones

Le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (L'Assemblée) demandent à la première ministre de l'Ontario de s'engager envers la mise sur pied une université provinciale de langue française en Ontario, en nommant, avant la fin de la session parlementaire, **un Conseil des gouverneurs transitoire** chargé d'assurer le démarrage de cette institution d'ici les trois prochaines années.

À partir des constats découlant des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français, le mandat du Conseil des gouverneurs transitoire devra être :

- De commander une **étude sur les scénarios d'implantation** d'une nouvelle université de langue française qui aurait un mandat d'enseignement sur l'ensemble du territoire de la province, en priorisant l'ouverture d'un premier campus dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario;
- D'assurer les suivis à cette étude et mener à l'implantation du modèle préconisé, en s'assurant d'obtenir une **garantie de financement** des gouvernements provincial et fédéral, ainsi que du secteur privé, pour assurer le démarrage et le bon fonctionnement à long terme du nouvel établissement;
- De dresser le mandat de ce nouvel établissement et proposer un **projet de charte universitaire** pour adoption par le gouvernement de l'Ontario;
- De nommer une **administration centrale** chargée de la gestion de la nouvelle institution et du recrutement de la première cohorte d'étudiant.e.s en 2018-2019;
- De nommer un **sénat académique** ayant le mandat de constituer les premiers programmes et facultés en vue de la **rentrée scolaire de septembre 2018**.

Les membres du Conseil des gouverneurs transitoire, qui devront représenter les principales régions de la province, seront nommés conjointement par le gouvernement de l'Ontario et les organismes partenaires des États généraux. Le Conseil devra également être constitué d'experts issus du monde universitaire et de l'administration postsecondaire, de même que de représentant.e.s de la communauté franco-ontarienne et d'étudiant.e.s universitaires. Enfin, le Conseil des gouverneurs devra **bénéficier de fonds adéquats** pour assurer l'embauche d'une équipe de direction chargée de mener ces travaux de manière indépendante pendant les trois prochaines années.